



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations

Question écrite n° 78176

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur l'avenir de la Fédération des anciens combattants résidant hors de France (FACS). La FACS est l'un des acteurs de premier rang du groupement fondateur de l'Assemblée des Français de l'étranger. Elle a pour vocation, financièrement désintéressée, de rassembler tous les vétérans résidant hors de France qui ont servi sous le drapeau français et de leur assurer une liaison suivie afin de les tenir au fait de l'actualité, des changements de lois et décrets les concernant afin d'éviter leur éloignement de notre pays. De plus l'une des grandes missions de la FACS est de participer au rayonnement de la France et donc de promouvoir la culture française à l'international. La FACS étant une entité non lucrative, la grande majorité de son financement se fait par le biais de subventions publiques. Cependant il semblerait que le ministère des affaires étrangères et du développement international ait décidé de supprimer cette subvention à compter de 2015. Cette décision met en péril la capacité de la FACS d'assumer sa vocation auprès de nos compatriotes et au service de la France. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend rétablir cette subvention face aux enjeux majeurs auxquels la FACS fait face.

Texte de la réponse

Le versement de subventions de l'Etat aux associations fait l'objet d'une rigueur croissante, dans un environnement budgétaire contraint. Les subventions aux associations ont vocation à financer des dépenses d'intervention et non à assurer la couverture de dépenses de fonctionnement. Dans ce contexte, le ministère des affaires étrangères et du développement international ne pourra pas, en 2015, continuer d'assurer le versement d'une subvention à cette association.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78176

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2937

Réponse publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3207